

# LE TANNEUR & CIE

COMMUNIQUE : MISE EN ŒUVRE D'UN CONTRAT DE LIQUIDITE AVEC

**Invest Securities**  
Société de Bourse

Paris, le 30 janvier 2008 :

Le groupe de maroquinerie LE TANNEUR & CIE annonce avoir confié à la société de bourse Invest Securities la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AFEI approuvée par la décision AMF du 22 mars 2005.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, effectif dès le 1<sup>er</sup> février 2008 pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 3 135 titres
- 80 000,00 € en espèces.

A propos de LE TANNEUR & CIE ([www.letanneuretcie.com](http://www.letanneuretcie.com)) :

Fort de son savoir-faire centenaire, le groupe LE TANNEUR & CIE est un acteur incontournable du marché de la maroquinerie qui a su allier la créativité à la tradition du travail du cuir.

Le Groupe crée, fabrique et distribue deux marques à l'histoire très riche : LE TANNEUR et SOCO. Au 31 décembre 2007, le réseau de détail se compose de 19 magasins contrôlés en propre en France et en Belgique et de 16 magasins franchisés.

Le Groupe fabrique également des produits pour les grands noms du luxe français sur son site de production corrézien de Bort-les-Orgues.

En 2007, LE TANNEUR & CIE a réalisé un chiffre d'affaires global de 49,6 millions d'Euros.

Contact Actionnaires LE TANNEUR & CIE : Patricia Moulon 04 79 81 60 60